Table des matières

Aperçu de la réforme du droit des biens	7
Pierre Van den Eynde	
Section 1. Dispositions générales	9
§ 1. Caractère subsidiaire	9
§ 2. Caractère supplétif	9
§ 3. Système fermé des droits réels	10
§ 4. Autres dispositions	10
§ 5. Objet du droit réel	11
§ 6. Unité des droits réels	11
§ 7. Subrogation réelle	11
§ 8. Transformation – Confusion	12
§ 9. Acquisition de droits réels	12
A. Par qui?	12
B. Comment?	13
§ 10. Extinction des droits réels	13
§ 11. Publicité des droits réels	13
§ 12. Acquisition par la possession	14
§ 13. Délais de prescription	14
§ 14. Publicité foncière	15
§ 15. Sanction?	16
Section 2. Classification des biens	16
Section 3. Droit de propriété	17
§ 1. Définition	17
§ 2. Preuve	17
§ 3. Limitation au pouvoir de disposer	18
§ 4. Accession	18
§ 5. Limites d'une parcelle	18
§ 6. Empiétement	19
§ 7. Simple tolérance du propriétaire	19
Section 4. Copropriété	19
Section 5. Relation de voisinage	21
§ 1. Troubles anormaux de voisinage	21

§ 2.	Clôture mitoyenne	21
§ 3.	Servitudes	22
	A. Servitudes du fait de l'homme	22
	B. Servitudes légales	23
Section 6	6. Le droit d'usufruit	24
§ 1.	Définition	25
§ 2.	Durée	25
§ 3.	Droits de l'usufruitier	26
§ 4.	Droit de visite du nu-propriétaire	26
§ 5.	Description des biens objet de l'usufruit	27
§ 6.	Information en cas d'action en justice	27
§ 7.	Entretien – Grosses réparations – Dettes	27
§ 8.	Extinction de l'usufruit	28
§ 9.	Biens particuliers objets de l'usufruit	29
	A. Choses de genre	29
	B. Instruments financiers – Droits attachés à la qualité d'associé	29
	C. Créances	30
	D. Universalité de biens	30
	E. Droits intellectuels	30
Section 7	7. Emphytéose	30
	Définition – Durée	30
§ 2.	Droits et obligations des parties	31
	Extinction de l'emphytéose	31
Section 8	3. Droit de superficie	32
	Définition	32
§ 2.	Objet – Durée	32
§ 3.	Modes d'acquisition et d'extinction du droit de superficie	33
Section 9	Dispositions transitoires	34
	sation fiscale de la convention: conseils aux vendeurs acquéreurs	35
Andre C	JLOI	
Introduc	tion	35
Section 1	. Conseils au vendeur	35

§ 1.	Réc	cupération des droits d'enregistrement	36
§ 2.		oôt sur les plus-values (art. 90, 8° et 10°, 101, § 1 ^{er} , 103, § 2, 71 CIR 92)	36
§ 3.	Rev	vente à bref délai (art. 212 C. enr. et art. 3.6.0.0.6, § 2,VCF)	36
§ 4.		te soumise au régime de la TVA (art. 159, 8°, C. enr. et 2.9.6.0.1., alinéa 1 ^{er} , 4°, et alinéa 6 VCF)	38
Section 2	2. C	Conseils à l'acquéreur	40
§ 1.	L'im	nmeuble est situé en Région wallonne	41
	A.	Acquisition d'une habitation modeste, d'un emplacement devant servir à la construction d'une telle habitation ou d'une petite propriété rurale (art. 53 à 61 ² C. enr.)	41
	В.	Réduction du coût fiscal lié à l'acquisition d'une résidence principale ou d'un terrain à bâtir – Abattement (art. 46 <i>bis</i> C. enr.)	46
§ 2.	L'im	nmeuble est situé en Région de Bruxelles-Capitale	49
§ 3.	L'in	nmeuble est situé en Région flamande	53
	A.	Réduction du coût fiscal lié à l'acquisition d'une habitation située en Région flamande	53
	В.	La reportabilité (art. 3.6.0.0.6, § 3, et 3.18.0.0.11, alinéa 1 ^{er} , 13°, VCF)	59
§ 4.	Rég	gimes applicables dans les trois régions	60
	A.	Ventes aux personnes faisant profession d'acheter des immeubles en vue de la revente (art. 62 à 71 C. enr. ou art. 2.9.4.2.4 à 2.9.4.2.6 et 3.10.5.1.3, 3.12.3.0.1, § 3, alinéa 3, et 3.18.0.0.11, alinéa 1er, 8°, VCF)	60
	В.	La déclaration de command (art. 159, 1°, C. enr. et art. 2.9.6.0.1, alinéa 1er, 1°, et alinéas 2 à 4,VCF)	65
	outi	nvestissement immobilier spécialisé (FIIS) il de planification successorale ERYE	67
Section 1	l. C	Objectif du législateur lors de la création du régime FIIS	68
		Cadre réglementaire	70
§ 1.		OPCA	70
§ 2.		ription auprès du SPF Finances et radiation (art. 3 à 6 'arrêté royal FIIS)	71
§ 3.		acture, forme juridique, capital social, durée et comptabilité	72

§ 4.	Investisseurs éligibles (art. 3, 6°, de la loi du 19 avril 2014 et art. 9 à 11 de l'arrêté royal FIIS)	74
§ 5.	Activités (art. 7 et 8 de l'arrêté royal FIIS)	75
§ 6.	Types d'actifs autorisés (art. 2, 4° de l'arrêté royal FIIS)	75
§ 7.	Désignation d'un réviseur	76
§ 8.	Désignation et rôle de l'expert immobilier	76
§ 9.	Rapport financier annuel (art. 19 et 20 de l'arrêté	
	royal FIIS)	77
§ 10.	Comptabilité	78
§ 11.	Obligation de distribution	79
Section 3	. Régime fiscal du FIIS	79
§ 1.	Régime fiscal du FIIS en vitesse de croisière	79
§ 2.	Débition de <i>l'exit tax</i> au taux de 15 %	80
	A. Inscription dans le chef de la société inscrite comme FIIS	80
	B. Base de calcul de l'exit tax	82
§ 3.	Taxation dans le chef des investisseurs	85
	A. Intérêts recueillis par le FIIS	85
	B. Dividendes distribués par le FIIS à des personnes physiques	
	résidentes	85
§ 4.	±	0.5
6.5	et inversement	85
§ 5.	Régime des droits d'enregistrement à l'entrée	86
§ 6.	TVA	87
	Droits de succession/taxe annuelle sur les OPC	87
-	Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	87
§ 9.	Sortie du régime FIIS	87
	A. Liquidation du FIIS	87
	B. Cession des actions du FIIS	87
Section 4	. Création d'une fondation privée par les actionnaires	88
C 1	personnes physiques Aspects juridiques	88
-	Certification des titres	89
§ 2. § 3.		90
§ 4.	Comptabilité Impôts directs	91
	Droits d'enregistrement	91
		91
-	Taxe compensatoire des droits de succession	
Section 5	. La fondation privée comme actionnaire unique d'un FIIS	92

Section 6	6. I	e FIIS, un régime intéressant pour les investisseurs?	93
Section 7		ncertitudes quant au régime FIIS restant applicables	
	a	près 4 ans d'entrée en vigueur	94
Faut-il,	ou n	on, apporter l'immeuble en société?	97
Renaud	Thon	ET	
Introduc	tion		97
Section 1	l. I	a fiscalité de la détention en personne physique	98
§ 1.	Lo	rs de l'acquisition	98
	A.	Droit d'enregistrement	98
	В.	TVA	100
§ 2.	La	gestion	101
	A.	Généralités	101
	В.	La base imposable des revenus immobiliers	103
	C.	Le précompte immobilier	107
	D.	Les plus-values sur immeubles du patrimoine privé	108
	E.	Requalification des revenus locatifs en revenus	
		professionnels	110
	F.	Tarif d'imposition	121
§ 3.		transmission à titre gratuit	122
	A.	Généralités	122
	В.	Droits de donation	123
	C.	Droits de succession	126
Section 2		a fiscalité de la détention d'un patrimoine immobilier	4.07
6.1		n société	127
		néralités	127
§ 2.	. *	pôts indirects lors de l'acquisition	128
	A.		128
	В.	Apport	129
6.0	C.	Acquisition démembrée	131
§ 3.		tention de l'immeuble	133
	A.	Le bénéfice imposable	133
<i>C</i> :	В.	Calcul de l'impôt	141
§ 4.		tie de l'immeuble	143
	A.	La vente et la réalisation d'une plus-value	143

	В.	Coût fiscal de la distribution du bénéfice dans le chef du dirigeant	146
	C.	Cession des actions de la société	148
	D.	Partages et attribution de l'immeuble à un associé	152
	E.	Impôts directs – Principes	158
	F.	L'extinction de l'usufruit	160
Conclusi	on		162
Fiscalité	et	locations immobilières	167
Jean-Pie	rre N	Iemery de Bellevaux	
Introduct	tion		167
Section 1	. I	mpôt des personnes physiques	168
§ 1.	Imi	neubles affectés à usage d'habitation par le locataire	168
§ 2.		férents types de baux pour des immeubles affectés à usage quement privé	171
		Colocation	171
	В.	Location de chambres d'étudiants	172
	C.	Locations Airbnb	173
§ 3.		neubles affectés à usage professionnel par le locataire sonne physique ou société	177
§ 4.	-	ltipropriétaires	177
3	A.	1 1	178
	В.	«Occupation lucrative»?	181
	C.	Bénéfices	185
	D.	Curieuses conséquences en Belgique de la détention d'un patrimoine immobilier situé en France	187
§ 5.	Pré	compte immobilier	188
0		axe sur la valeur ajoutée	189
		axes régionales et locales	190

Les loy	Les loyers et plus-values immobilières		
Laurence	e Dei	KLERCK	
Section	1. I	les avoirs affectés à l'exercice de l'activité professionnelle	193
§ 1.	La	notion d'avoirs affectés à l'exercice de l'activité	
	pro	fessionnelle dans le Code des impôts sur les revenus	193
§ 2.	Inc	idence de la situation familiale	197
Section 2	2. I	a «désaffectation» d'un actif professionnel	198
Section 3	n	Les plus-values sur immeubles bâtis et non bâtis : gestion normale du patrimoine privé, revenus divers ou professionnels	202
§ 1.	Ges	stion normale ou anormale du patrimoine privé ou	
	inte	ention spéculative (article 90, alinéa 1, 1°, du CIR)	202
	A.	Principes	202
	В.	Cession rapide d'immeubles bâtis ou non bâtis : article 90, alinéa 1, 1°, ou articles 90, 8° ou 10° du CIR	203
	C.	Moment de la taxation	204
	D.	Examen des critères	205
§ 2.		stion de patrimoine privé, bénéfice occasionnel ou revenus fessionnels?	213
§ 3.		ceptions à la non-taxation des profits relevant de la simple tion normale du patrimoine privé	220
	A.	La taxation des plus-values sur immeubles non bâtis – (art. 90, 8° et 91 à 93 du CIR)	220
	В.	La taxation des plus-values réalisées sur immeubles bâtis (art. 90, 10° du CIR)	230
	patio	et sa transmission – Les opportunités on successorale	239
Section 1	1. (Généralités	239
Section 2	2. I	a transmission de la résidence conjugale	240
§ 1.	Au	plan civil	241
§ 2.	Au	plan fiscal	243
		Libéralités immobilières – Autres opportunités	246
		voie de la donation	246
		ncidence de l'usufruit successif – questions particulières	249
			200

§ 3.	La voie du testament	251
§ 4.	Le pacte successoral	253
Section 4	. La voie onéreuse – La simulation et l'abus fiscal	254
Section 5	. L'impact du régime matrimonial	259
§ 1.	Régimes de ou en communauté	259
§ 2.	Régimes de séparation de biens	261
Section 6	. Synthèse	262
Accrois e	sement, réversion ou usufruit successif dans le cadre	
	ansmission immobilière: un choix sur mesure	267
Bérénice	Delahaye	
Introduct	ion	267
Section 1	. Définitions et principes	268
§ 1.	Accroissement	268
§ 2.	Réversion	269
§ 3.	Usufruit successif	270
§ 4.	Le rapport à l'égard du conjoint survivant des donations réalisées avant le 1 ^{er} septembre 2018	272
Section 2	. Donation immobilière	273
§ 1.	Donation de la nue-propriété d'un immeuble situé	
	en Belgique	273
	A. Donation d'un immeuble commun ou indivis à deux	
	époux	273
	B. Donation d'un immeuble propre à un des époux	276
§ 2.	Donation de la nue-propriété d'un immeuble situé	200
	à l'étranger A. Usufruit successif	280
		280 281
Saatian 2	B. Accroissement et/ou réversion de l'usufruit	282
	. Acquisition et vente immobilière	282
§ 1.	Acquisition scindée d'un immeuble	202
	A. Acquisition de l'usufruit d'un immeuble avec accroissement de l'usufruit	282
	B. Acquisition de l'usufruit d'un immeuble avec réversion de l'usufruit	282
§ 2.	Un choix sur mesure	283
§ 2. § 3.	Accroissement sur la pleine propriété d'un immeuble indivis	284

§ 4.	Vente de la nue-propriété d'un immeuble		
	A.	Vente de la nue-propriété d'un immeuble avec	
		accroissement de l'usufruit	286
	В.	Vente de la nue-propriété d'un immeuble avec réversion	
		de l'usufruit	286